U*nion* **N***ationale des* **S***yndicats de la* **S***anté* **P***rivée*
F*édération* **N***ationale de l'***A***ction* **S***ociale*

SANS SURPRISE, AXESS REVIENT LES MAINS VIDES…

APPEL À LA MOBILISATION DANS L'UNITÉ

Pour FO : Murat Berberoglu, Christelle Peyre, Michel Poulet, Isabelle Tessier

Ordre du jour :

1. **Prévoyance et organisme paritaire de prévention des risques professionnels**
2. **Négociation sur la CCUE (Non Traité)**
   - ⇒ **Classification, rémunération, durée et temps de travail.**
   - ⇒ **Égalité professionnelle, égalité de traitement, lutte contre les discriminations.**
   - ⇒ **Dialogue social, représentant du personnel, droit syndical.**

Déclaration liminaire d'AXESS

AXESS revient à la table des négociations et justifie la suspension de sa présence depuis le 27 mai 2025. Il s'agissait pour les employeurs de protester contre l'attitude des pouvoirs publics et l'absence de certitudes de financements pour la CCUE.

Constat après plusieurs mois d'absence :

- Aucune réponse et aucun rendez-vous avec le ministère, ce qui laisse craindre qu'aucun financement ne soit accordé au projet de CCUE dans le cadre actuel des négociations.

- AXESS indique néanmoins vouloir avancer sur la santé au travail et en particulier sur :
  - ⇒ L'OPP (organisme paritaire de prévention),
  - ⇒ Le régime de prévoyance.

En conséquence, AXESS affirme vouloir prioriser ces thématiques et suspendre pour le moment les négociations sur la CCUE.
AXESS se dit pleinement mobilisée pour l'obtention d'enveloppes, notamment concernant les salaires… Mais exclusivement sur le champ de la BASS.

Suspension de séance des organisations syndicales

Déclaration intersyndicale CGT – FO – SUD – CFDT

Reprise des négociations avec le retour de la délégation employeurs :
Une réelle volonté d'avancer ou un miroir aux alouettes ?

Lors de la dernière réunion paritaire qui s'est tenue le 27 mai, AXESS a annoncé suspendre sa participation à la table des négociations, invoquant l'absence de toute perspective quant aux enveloppes allouées par le ministère pour répondre à la fois à l'urgence d'augmenter les salaires, de pérenniser le financement du secteur, et pour la future CCUE appelée de leurs vœux, mettant en péril le paritarisme lui-même.

Pour nos organisations syndicales, nous le répétons depuis des années, AXESS a tout faux dans sa stratégie : il est primordial de partir des besoins du secteur et non d'enveloppes budgétaires fermées, imposées par le gouvernement.

Depuis le 27 mai, donc, nous répondons présents à chaque convocation pour les CMP, nous bornant en séance à constater votre absence. De fait, depuis plus de 3 mois, votre désertion a bloqué tout avancée pour notre secteur, pour les salarié.e.s, pour les bénéficiaires de nos établissements socio/médico-sociaux et sanitaires.

Cette situation est insupportable, et accentue les difficultés. Les salariés, en sous-effectif constant, ne peuvent plus attendre pour voir leurs conditions de travail s'améliorer et leurs métiers revalorisés. Ce n'est pas faute, pour plusieurs de nos organisations, de vous avoir demandé, à maintes reprises, de négocier dans chaque champ conventionnel, vous rappelant sans cesse le caractère obligatoire de ces négociations.

Nous soulignons aujourd'hui votre irresponsabilité et le non-respect de vos obligations d'employeurs quand vous quittez la table des négociations sous prétexte d'attendre un signal des pouvoirs publics, laissant les salarié.e.s et les organisations syndicales face à une impasse. Que dire de votre attitude quant aux échéances concernant le régime de prévoyance pour l'ensemble des salariés et notamment ceux de la CCN66, où votre retrait pur et simple a bloqué toute décision, empêchant de répondre aux appels à projets essentiels pour garantir leurs droits ?

Alors que le gouvernement Bayrou annonce 44 Mds d'économie pour 2026,
AXESS, en phase avec cette politique d'austérité, propose un projet de durée de temps de travail et congés qui revient à casser tous les conquis sociaux obtenus par les professionnels du soin et de l'accompagnement.

Nous, salarié.e.s du secteur, sommes à bout de souffle ! Nous dénonçons votre irresponsabilité, et celle du gouvernement qui vit sans doute ses derniers jours, plus prompt à instaurer l'austérité qu'à répondre aux urgences sociales. Nous refusons la régression sociale et ne laisserons pas les travailleurs et travailleuses payer la facture des politiques d'abandon. Réduire les moyens, c'est fragiliser les vies.
Nous appelons l'ensemble des salarié.e.s à se mobiliser pour faire reculer les projets de rigueur budgétaire.

Forts des mobilisations engagées dans l'unité avec les salarié.e.s, des différents appels dont l'appel des confédérations le 18 septembre 2025, les organisations syndicales CFDT Santé Sociaux, CGT Santé Action Sociale, FO Action Sociale et FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux, invitent l'ensemble de leurs syndicats à organiser des assemblées générales avec les salarié.e.s pour définir et porter leurs revendications et construire la réussite d'une grève généralisée de nos secteurs.

Chaque organisation syndicale rappelle ses positions :

- FO souligne que l'absence d'Axess, censée mettre la pression sur le gouvernement, n'a eu pour seul effet que de fragiliser davantage nos conventions collectives et n'a pesé que sur les salariés. Quel sens pouvait donc bien avoir une telle tactique ?!
- FO insiste sur :
  - ⇒ la nécessité de reprendre sans délai les négociations dans les champs conventionnels,
  - ⇒ l'urgence d'apporter une réponse salariale immédiate dans les conventions collectives
  - ⇒ et l'importance de lancer un appel d'offres concernant le régime de santé et de prévoyance pour les salariés de la CCN 66 et des accords CHRS.

Suite aux échanges, M. REDT de la DGT et Président de la CMP propose de ne traiter que le 1er point sur la prévoyance et l'OPP.

1. Prévoyance et organisme paritaire de prévention des risques professionnels

Concernant la prévoyance, AXESS rappelle que les propositions transmises par les assurances doivent être analysées et traitées en CMP Un projet est en cours de négociation et demande aux organisations syndicales de faire des propositions notamment concernant le niveau du maintien de salaire.

S'agissant de l'OPP, AXESS réaffirme sa proposition d'accord.

Les organisations syndicales expriment leurs positions :

- FO demande quelles sont les intentions d'AXESS concernant l'accord handicap puisque l'association OETH est porteuse de cet accord. L'accord handicap voit sa fin au 31 décembre 2025 ce qui met fin de droit aussi à l'association OETH, l'un n'allant pas sans l'autre. D'autant plus que pour élaborer une éventuelle convention de services avec l'Agefiph, afin qu'OETH puisse garder sa place, cette thématique doit être portée par la Branche. En réponse, AXESS propose d'intégrer un chapitre Handicap dans un accord QVCT.
FO exprime son refus d'un tel dispositif, estimant que la question du handicap ne doit pas être traitée dans un accord « fourre-tout ».
Pour FO, AXESS semble vouloir instrumentaliser la survie des salariés relevant de l'OETH pour tenter de faire passer un accord QVCT qui risquerait de n'être qu'une coquille vide.

Commentaire FO : C'est un nouveau chantage de la part AXESS qui met en péril non seulement une association et ses salariés mais en plus tout le travail entrepris dans notre secteur sur la question du handicap !

Prochaine réunion le 25 septembre avec l'ODJ suivant :

- Santé au travail, OPP et Prévoyance
- Mesure salariale intermédiaire
- Classification CCUE
- Accord sur les mises à disposition
- Questions diverses